



AIDE

PROGRAMME "DÉVELOPPER LE VÉLOTOURISME" - LANCÉ PAR L'ADEME ET VÉLO & TERRITOIRES - CANDIDATURE AVANT LE 31/12/2024



Devant l'ambition de hisser la France au rang de première destination mondiale du tourisme à vélo d'ici 2030, l'ADEME a lancé le programme « Développer le vélotourisme ». Son objectif : améliorer la qualité des véloroutes et densifier l'offre de services à destination des touristes à vélo, en soutenant les territoires.

31/12/2024

🌐 Renseignements (<https://www.velo-territoires.org/politiques-cyclables/tourisme-a-velo/programme-developper-le-velotourisme/>)

👤 Organisé par l'ADEME et Vélo & Territoires

📅 Dépôt candidature pour le 31/12/2024

